



www.cgt-clemessy.com

LE GROUPE CLEMESSY A-T-IL UN AVENIR ?



Après consultation des organisations syndicales, A. FRANCHI convoque le Comité de Groupe le mardi 10 octobre qui sera informé de l'avenir de CLEMESSY pour les 3 années à venir.

En effet, cela fait maintenant 3 ans que l'actionnaire VEOLIA avait nommé A. FRANCHI à la tête du groupe CLEMESSY pour mettre en œuvre un plan de redressement proposé dans le cadre de l'audit effectué par le cabinet SOFICO.

Le résultat ne s'est pas fait attendre puisque en 3 ans le groupe CLEMESSY est passé de **7200 salariés à 4900 à ce jour**. Ce qui veut dire que la technique mise en œuvre, à savoir pression sur la masse salariale à porté ses fruits puisque le groupe est revenu à l'équilibre et à permis en 2005 de rémunérer les actionnaires à hauteur de 4,5 M€.

Le mandat de A. FRANCHI étant arrivé à son terme en juillet 2006, celui-ci vient d'être reconduit par l'actionnaire pour une nouvelle durée de 3 ans.

La question que l'on est légitimement en droit de se poser est : **quelle est la feuille de route que lui a donné l'actionnaire ?**

A. FRANCHI propose de présenter à ce Comité de Groupe sa vision du Groupe CLEMESSY et des pistes à étudier pour donner un avenir à l'entreprise, puisque l'ordre du jour arrêté pour cette réunion est la « **présentation et débat sur les enjeux du Groupe CLEMESSY pour la période 2007-2009** ».

Sa volonté est de mettre très rapidement en œuvre un projet d'entreprise et d'organisation dès le début 2007, permettant selon lui d'atteindre les objectifs fixés par l'actionnaire VEOLIA. Il propose donc aux organisations syndicales du groupe de négocier une méthode permettant la mise en œuvre d'un projet dès janvier 2007.

Pour ce qui concerne la CGT, il est clair que nous n'accepterons pas d'accompagner un projet qui ne tienne pas compte des intérêts des salariés, comme cela a été le cas pour l'accord GEC du 24 janvier 2004, qui sous couvert d'avoir permis la mobilité d'environ 500 salariés (chiffres que nous contestons) n'a pas réussi pour autant à maintenir et à sauver des emplois. En effet, le résultat est sans appel, toutes les unités du groupe à fin 2005 ont vu leurs effectifs baisser. La tendance est toujours la même en 2006.

Pour plus d'informations vous pouvez nous rejoindre sur le site du Syndicat : www.cgt-clemessy.fr

L'inquiétude qui est la notre, est que la direction ne semble pas avoir de projet clairement identifié, puisque elle-même devrait découvrir les conclusions et propositions de groupes de travail (composés de cadres dirigeants) sur 7 axes qui devraient permettre d'atteindre les objectifs de la direction.

L'annonce de la direction selon laquelle elle va s'attaquer aux foyers de pertes nous inquiète, car on connaît les dégâts sur l'emploi que provoquent les méthodes qui ont déjà été utilisées pour y parvenir.

Nous pensons également que la direction se trompe en décrétant la mobilité comme étant un remède pour résoudre tous les problèmes. La mobilité ne se décrète pas. D'ailleurs, l'exemple de cadres dirigeants le démontre.

Par ailleurs, malgré une trésorerie et un résultat financier positifs, la situation de l'entreprise reste particulièrement fragile.

Pour mémoire, si le résultat du Groupe à fin août est que de 2,2 M€, alors qu'il est de 5,5 M pour CLEMESSY SA, ce n'est pas que la faute des filiales, car les unités en difficultés de CLEMESSY SA cumulent une perte de 7,2 M€, soit le double des pertes cumulées des filiales.

La question qui nous importe, est quels sont les moyens que l'entreprise est en capacité de mettre en œuvre pour sortir de cette situation, et ce, y compris avec l'aide de l'actionnaire, pour développer CLEMESSY en faisant de la croissance tant interne qu'externe. La direction doit rompre avec sa logique de faire du résultat en faisant des économies sur les structures, des pressions sur la masse salariale (donc l'emploi) et en ne développant pas la formation professionnelle continue.

Voilà l'esprit dans lequel la CGT participera à cette réunion de ce Comité de Groupe et les quelques pistes qu'elle portera à l'occasion des réunions de négociations qui suivront. Non pas dans le but de contester, mais dans celui de proposer des solutions qui vont dans le sens du développement et de la pérennisation des emplois.

La Coordination CGT du Groupe

Le 04 octobre 2006